



## **LE 7 MARS POUR L'AUGMENTATION DES RETRAITES**

Les reculs imposés par le Patronat et le Gouvernement sur le niveau des retraites et pensions **DANS TOUS LES REGIMES** (général, fonction publique et entreprises publiques) conduisent à une **BAISSE CONSIDERABLE** de **POUVOIR D'ACHAT** et à une **REGRESSION IMPORTANTE** DU NIVEAU DE VIE DE L'ENSEMBLE DES RETRAITÉS, les personnes percevant de **FAIBLES PENSIONS**, les **FEMMES** en particulier étant les plus **TOUCHÉES**.

Le très officiel CNRPA (Comité National des Retraités et Personnes Agées) confirme dans une étude cette dégradation du pouvoir d'achat :

- moins 10 % pour le régime général
- moins 11 % pour le régime complémentaire ARRCO
- moins 14 % pour le régime complémentaire AGIRC
- moins 10 % dans la fonction publique et le secteur public.

**Et le CNRPA de conclure : « Ce sont plus de 13 millions de retraités et d'ayants droits qui s'alarment du recul inexorable de leur pouvoir d'achat ».**

**Comment dans ces conditions ne pas être indigné des propos tenus le 15 février par la Présidente du MEDEF**, réclamant une augmentation de la part des profits dans la valeur ajoutée (richesses créées par le travail) donc une baisse de celle des salaires.

Déjà dans cette valeur ajoutée, la part des salaires a baissé de 10 points et celle des profits augmentant de la même valeur.

Et les **PROFITS** précisément **BATTENT DES RECORDS** et pas seulement ceux des grandes entreprises. Les entreprises sont, en moyenne par an, exonérées de 20 milliards d'€uros de cotisations sociales, paient moins d'impôts sur les bénéfices et se voient octroyer des subventions très importantes pour créer des emplois, **MAIS PLUTÔT ELLES EN DETRUISENT**.

### **QUAND ON S'ATTAQUE AINSI AUX SALAIRES, ON VISE AUSSI LES RETRAITES ET LA SECURITE SOCIALE.**

**Le 7 mars va se tenir la réunion annuelle pour la revalorisation des retraites complémentaires à l'ARRCO présidée par le MEDEF et qui concerne 10 millions de retraités et ayants droits.**

Le Patronat étant le fer de lance gouvernemental des attaques contre l'emploi, les acquis sociaux, les garanties collectives, les salaires, les retraites, les services publics.

**TOUTES ET TOUS SONT CONCERNES**, retraités du secteur privé comme du public, nous devons marquer cette journée par une forte expression du mécontentement et d'exigences revendicatives portant notamment sur :

- Une revalorisation immédiate de 10 % indispensable, face au recul du pouvoir d'achat amplifié par l'augmentation des prix, des dépenses incompressibles de santé, loyer, transports, fiscalité, mutuelle, maisons de retraite, etc....

Cette revendication immédiate de 10 % pour tout le monde va de pair avec les 200 euros de rattrapage à valoir sur une augmentation générale des retraites dans tous les régimes.

Les excédents réalisés dans les caisses nationales, comme l'ARRCO, doivent être réorientés sur les retraites et non pas dans la financiarisation.

- Des mesures particulières à prendre rapidement pour le relèvement des minima de retraite et de réversion scandaleusement insuffisants.
- Aucune retraite inférieure au SMIC, les femmes victimes de l'inégalité de salaire, de classification pendant leur vie au travail étant en grand nombre concernées.

**Face à cette situation d'urgence sociale pour l'ensemble des retraités, il est nécessaire d'obtenir très rapidement l'ouverture de négociations avec le MEDEF et le Gouvernement, pour de vraies revalorisations des retraites et des pensions.**

## **MARDI 7 MARS**

**Adressons-nous aux Directions des entreprises du secteur public, au Préfet, représentant du gouvernement, envoyons des motions au siège de l'ARRCO et de l'AGIRC et au MEDEF**

**ET RASSEMBLONS-NOUS TOUS ET TOUTES (PRIVE, PUBLIC)**

**10 H 00 – MEDEF DU CHER – Rue Molière - BOURGES**

**SOUS PREFECTURE – VIERZON**

**SOUS PREFECTURE – SAINT-AMAND**

**10 H 30 – Place du Général de Gaulle – LA GUERCHE**

## **LE 7 MARS ACTIFS, JEUNES ET RETRAITES, ENSEMBLE CONTRE LE CPE**

Le gouvernement a décidé autoritairement une série de mesures « pour l'emploi » avec notamment le contrat première embauche pour les jeunes (contrat nouvelle embauche élargi à toutes les entreprises) et veut aussi organiser le retour des RETRAITÉS à L'EMPLOI.

Au-delà de la contradiction réelle entre le chômage des actifs et le travail des retraités, ces mesures inacceptables conduisent :

- F A accélérer la précarité tout au long de la vie
- F A offrir de nouveaux cadeaux financiers au patronat par le biais d'exonérations de cotisations sociales pendant trois ans et par une main d'œuvre qualifiée et à bon marché constituée par les retraités qui ne percevraient que la différence entre leur dernier salaire d'activité et le montant de leur retraite.

Les jeunes ont besoin d'un emploi STABLE, QUALIFIE et bien REMUNERE, les retraités eux doivent pouvoir VIVRE DECEMMENT de leur RETRAITE acquise par leur travail.

Une forte réplique syndicale unitaire et convergente entre les salariés actifs, retraités et les jeunes doit s'organiser et se développer.

**C'est pourquoi, l'Union Syndicale des Retraités CGT du Cher appelle les retraités à rejoindre les salariés, lycées et étudiants dans les manifestations organisées unitairement dans le Cher :**

<b><u>BOURGES</u></b>	– 10 H 45	–	<b>Place Séraucourt</b>
<b><u>VIERZON</u></b>	– 10 H 30	–	<b>Forum République</b>
<b><u>ST-AMAND</u></b>	– 11 H 45	–	<b>Place Carrée (Pl. de la République)</b>
<b><u>LA GUERCHE</u></b>	– 10 H 30	–	<b>Place du Général de Gaulle</b>